

Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 1^{er} mars 2022

Étaient présents :

M. PAILLARD Michel, Mme CHAUVIGNE Sophie, M. FERANDIN Pierre, M. SAUVAGE Alexis, Mme LEGROUX Virginie
Mme BEAUDUCEL Sylvia, M. BERGERE Arnaud, M. BRUNEAU Patrice, Mme CHEVALIER Martine, M. BOUVIER Rodolphe, Mme GOUPIL Marjorie (arrivée à 20h15), M. CHAUVIN Jean, Mme LEBOSSÉ Monique, M. LANDAIS Hubert, Mme PIAU Betty (arrivée à 20h15), et M. LOCHIN Jean-Yves (arrivée à 20h20),

Etaient absents excusés : M DE SOJANAR Andony pouvoir donné à M. FERANDIN Pierre et M. LOCHARD Pascal pouvoir donné à M. LANDAIS Hubert

Secrétaire de séance : M. LANDAIS Hubert

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Marchés publics

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des décisions prises concernant les marchés de travaux, fournitures, services et accords-cadres.

N° DECISION	DATE	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
2022.01.01	18/01/2022	FINANCIER - Extension de la maison médicale - Mission de maîtrise d'œuvre	CF Architecture	34 000,00 €	40 800,00 €

Monsieur Alexis Sauvage indique que la commune s'est rapprochée du cabinet Cf. architecture pour une mission de suivi architectural, pour l'agrandissement de la maison médicale, en vue d'accueillir 4 à 5 professions médicales ou paramédicales supplémentaires.

Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des renoncations au droit de préemption urbain sur le bien vendu sur la commune :

BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	NOTAIRES
habitation	AN 01	2 rue des Effretés	Me FOUGERET
habitation	AO 243 et 2958	28, 30, 34 rue du Fourmillon	Me FOUGERET
habitation	AL 164	7 rue du Zénith	Me COUDRAIS-PATROM
terrain	AI 221	25 chemin du Buisson Vert	Me COUDRAIS-PATROM

STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, BATIMENTS, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

08 - Création d'une agence postale communale – Convention avec le groupe la Poste

Mme Legroux

Dans le cadre de l'évolution du réseau postal et de la réorganisation des services postaux, la Poste envisage la fermeture du bureau de poste de Saint-Pierre-La-Cour. Dans ce cadre, des échanges ont eu lieu afin de définir la stratégie à mettre en œuvre en vue de maintenir un service public de qualité sur la commune. Il a décidé de retenir la création d'une agence postale communale au sein de la mairie. L'ouverture devrait intervenir au cours du second semestre 2022.

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de cette agence postale communale et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le groupe La Poste relative à l'organisation d'un point de contact « La poste agence communale ».

09 Mise en vente de logements communaux

Mme Legroux

Dans le cadre de sa stratégie patrimoniale et des projets communaux d'envergure inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement 2020-2026, la commune de Saint-Pierre-La-Cour souhaite proposer la vente de certains logements communaux.

Le Conseil Municipal approuve la mise en vente et le prix de vente des logements sis 4, 6, 8, 10, 12, 16 et 18 rue des Pommiers, aux locataires dans un premier temps, ainsi que les logements sis 4, 4bis, 6, 8 et 18 rue des Provinces à des investisseurs immobiliers.

10 Modification du tableau des emplois

Maire

Au regard de l'organisation à mettre en œuvre au sein des services communaux, le Conseil Municipal approuve les ajustements du tableau des emplois.

Restitution commission du 15/02/2022

Monsieur Rodolphe Bouvier, accompagné de Madame Pascaline Lemasson, chargée de communication, expose la stratégie de communication de la ville.

INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, ESPACES VERTS

11 Modification du règlement intérieur du cimetière

M. Sauvage

Le Conseil Municipal approuve la modification du règlement intérieur du cimetière, eu égard à la réglementation et aux ajustements nécessaires.

12 Travaux de viabilisation de la Reveurie 7 – Choix des entreprises attributaires

M. Sauvage

Le Conseil Municipal approuve le choix des entreprises concernant les deux lots travaux. Les travaux pourraient démarrer à fin du mois de mars pour une durée de 3 ou 4 mois.

13 Travaux d'aménagement de la rue du Moulin – Choix de l'entreprise attributaire

M. Sauvage

Le Conseil Municipal approuve le choix de l'entreprises concernant les travaux d'aménagement de la rue du Moulin.

Monsieur Alexis Sauvage indique que les travaux de l'aire de jeux de la Reveurie ont démarré. Un travail important est réalisé par le service technique concernant le nettoyage des ronds-points.

✍ ENFANCE ET JEUNESSE

Madame Sophie Chauvigné indique que le séjour ski pour les adolescents s'est très bien déroulé et qu'il a été apprécié. En ce qui concerne les animations des Jeudi sport et Sam'dit loisirs nécessitent d'être mieux connues des Pierrots-Courtois afin qu'il y ait assez de participants pour les maintenir.

Un retour sera proposé très prochainement aux conseillers municipaux concernant la mission réalisée par le cabinet Michot et associé pour la rénovation du groupe scolaire Jules Ferry.

✍ FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

14 Mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires

M. Ferandin

Le Conseil Municipal approuve la mise en concurrence commune des assureurs par le centre de gestion de la Mayenne afin d'établir de nouveaux contrats à compter du 1^{er} janvier 2023 pour chaque collectivité.

15 Délégué à la protection des données mutualisé avec E-collectivité

M. Ferandin

Dans le cadre du transfert des activités informatiques du Centre de Gestion de la Mayenne vers e-Collectivités, le Conseil Municipal décide de nommer le Syndicat e-Collectivités en tant que personne morale pour assurer la fonction de délégué à la protection des données, mutualisé en lieu et place du Centre de Gestion de la Mayenne. Ces missions seront les suivantes : aide et conseil auprès de la collectivité par la réalisation d'un inventaire de toutes les données personnelles traitées, la sensibilisation et l'information des agents sur la réglementation, des recommandations pour être en conformité avec le règlement et un accompagnement sur l'analyse d'impact des données sensibles.

16 Taxe d'aménagement -Taux par secteurs délimités - Rectification

M. Ferandin

Monsieur Pierre Ferandin précise que la délibération du Conseil Municipal, en date du 28 novembre 2018, instaure un taux de taxe d'aménagement spécifique aux secteurs suivants : zone artisanale La Balorais (2%) et la Reveurie (4%). Le reste de la commune est soumise à une taxe de 1%. Il convient de rectifier deux références cadastrales zone artisanale de la Balorais. Le Conseil Municipal apporte la rectification nécessaire.

17 Modification de la grille tarifaire -Tarifs cimetièr

M. Ferandin

Compte tenu notamment de la modicité de certains tarifs, le Conseil Municipal décide de faire évoluer les tarifs, à compter du 1^{er} avril 2022 : Concession 30 ans : 95€, case colombarium : 30 ans : 600€, cavurne 30 ans : 400 €, dispersion des cendres : gratuité.

Situation financière de la commune : Une présentation de la situation financière de la commune est faite. Monsieur le Maire précise que les ressources sont maintenues et qu'au regard des projets ambitieux portés par la municipalité différents leviers pourront être actionnés. Le budget prévisionnel 2022 sera voté lors du Conseil Municipal du 29 mars prochain.

Tous au basket : l'évènement du samedi 19 mars prochain est présenté par Monsieur Pierre Ferandin.

Restitutions : Monsieur Patrice Bruneau présente le déroulé de la journée du 5 juin avec le passage des Motards ont du Cœur. Une cérémonie commémorative aura lieu le 18 juin au matin. L'organisation prévisionnelle de la fête communale qui aura lieu le même jour dès 10h30 est présentée.

✓ CULTURE ET SOLIDARITES

Madame Monique Lebossé, restitue les propositions du CCAS concernant l'organisation du futur repas des aînés et de la nouvelle formule du colis des aînés.

✓ REVUE DE PRESSE

Les articles de presse concernant la commune ont été transmis aux conseillers municipaux.

✓ QUESTIONS DIVERSES

Le mot du Maire

Les sujets suivants sont présentés par Monsieur le Maire :

- Projet photovoltaïque : le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable suite à l'enquête publique.
- Service médical de proximité Louis Pasteur : un communiqué de presse paraîtra mi-mars. En amont, un courrier sera adressé aux partenaires de santé.
- Etats généraux de la santé : le constat réalisé sur le territoire en ce qui concerne l'offre de santé n'est pas réjouissant. D'autres réunions doivent avoir lieu sur ce sujet.

AGENDA

- Commission communication : mardi 8 mars 2022
- Commission finances, vie associative et manifestations communales : mardi 15 mars 2022
- CCAS : mercredi 16 mars 2022
- Commission enfance-jeunesse : mercredi 6 avril 2022
- Conseil Municipal : 29 mars 2022

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 8 mars 2022 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD,
Maire

